



2014

Rapport  
financier



LOTÉRIE  
ROMANDE



# Table des matières

2	Bilan
3	Compte de résultat
4	Tableau de financement
5	Tableau des capitaux propres & Répartition
6	Répartition par canton
7	Annexe
18	Rapport de l'organe de révision

# Bilan (en CHF)

## ACTIF

	Notes	2014	2013
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	3	181'304'724	191'068'390
Dépôts à court terme	4	40'278'946	30'278'928
Dépositaires	5	12'397'831	16'974'221
Autres créances à court terme	6	17'391'068	20'774'598
Stocks nets	7	3'027'937	2'210'947
Actifs de régularisation	8	7'519'930	5'025'979
		<b>261'920'435</b>	<b>266'333'063</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles	9	49'792'910	41'946'061
Immobilisations financières	10	23'086'204	23'086'238
Immobilisations incorporelles	11	17'931'044	18'340'035
		<b>90'810'157</b>	<b>83'372'334</b>
<b>Total Actif</b>		<b>352'730'592</b>	<b>349'705'397</b>

## PASSIF

	Notes	2014	2013
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Gains et lots à payer	12	15'066'135	18'340'438
Portefeuille joueurs	13	2'858'947	2'330'764
Dettes fournisseurs	14	5'850'878	6'250'628
Bénéfice à payer	15	42'713'545	40'564'154
Autres passifs	16	6'103'341	5'355'823
Provisions à court terme	17	2'871'884	2'925'028
Passifs de régularisation	18	19'110'423	21'218'971
		<b>94'575'154</b>	<b>96'985'806</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Fonds de garantie		862'000	862'000
Réserve libre		45'848'868	42'848'868
Résultat net		211'444'570	209'008'722
		<b>258'155'439</b>	<b>252'719'591</b>
<b>Total Passif</b>		<b>352'730'592</b>	<b>349'705'397</b>

## Compte de résultat (en CHF)

	Notes	2014	2013
<b>Revenu Brut des Jeux</b>	20	<b>387'641'965</b>	<b>377'735'251</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Prescriptions et ajustements		5'250'151	5'226'848
Produits de refacturations		494'257	925'840
<b>Frais d'exploitation</b>			
Surveillance Comlot		-762'660	-744'854
Prévention du jeu excessif		-1'938'210	-1'888'676
Commissions	21	-71'874'502	-69'596'211
Frais des vendeurs		-666'000	-647'012
Fabrication des jeux		-5'047'702	-5'005'583
Exploitation des jeux		-14'493'180	-14'975'991
Informatique		-18'653'355	-19'204'587
Frais de personnel		-27'392'353	-27'136'993
Frais généraux et administratifs		-7'053'482	-7'218'255
Marketing, publicité et communication		-15'235'390	-15'230'183
Ventes et animations		-2'695'550	-2'854'779
Amortissements		-16'554'431	-13'248'159
Coûts d'exploitation	22	-107'791'442	-105'521'542
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>211'019'560</b>	<b>206'136'656</b>
Charges et produits financiers	23	265'565	398'758
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>211'285'125</b>	<b>206'535'415</b>
Charges et produits hors exploitation et exceptionnels	24	159'445	2'473'308
<b>Résultat net</b>		<b>211'444'570</b>	<b>209'008'722</b>

## Tableau de financement (en CHF)

		2014	2013
<b>Trésorerie initiale</b>		<b>191'068'390</b>	<b>174'237'348</b>
<b>Activité d'exploitation</b>	Résultat net	211'444'570	209'008'722
	+ Amortissements et dépréciations	16'554'431	13'248'159
	+/- Attributions/Dissolutions Provisions	0	-2'402'414
	+/- Autres éléments non monétaires	86	-165
	+/- Résultat provenant de la vente d'actifs immobilisés	93	-36'728
	Flux de trésorerie intermédiaire (Cash flow)	<b>227'999'180</b>	<b>219'817'575</b>
	+/- Créances résultant de livraisons et prestations	4'576'390	-2'289'960
	+/- Stocks	-816'989	377'441
	+/- Autres créances et actifs de régularisation	889'579	-923'858
	+/- Dettes fournisseurs	-399'750	628'687
	+/- Autres dettes à court terme et passifs de régularisation	-2'010'903	-448'367
	Variation du fonds de roulement	2'238'327	-2'656'058
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<b>230'237'507</b>	<b>217'161'516</b>
<b>Activité d'investissement</b>	+/- Dépôts à court terme	-10'000'070	22'499'946
	- Investissements immobilisations corporelles	-17'847'839	-14'606'032
	+ Liquidation participation	0	115'181
	- Investissements immobilisations incorporelles	-6'144'727	-3'538'894
	+ Ventes d'immobilisations	185	22'930
	Flux de trésorerie provenant des investissements	<b>-33'992'451</b>	<b>4'493'131</b>
<b>Activité de financement</b>	- Distribution de bénéfice année antérieure	-206'008'722	-204'823'605
	Flux de trésorerie provenant du financement	<b>-206'008'722</b>	<b>-204'823'605</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-9'763'666</b>	<b>16'831'043</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>181'304'724</b>	<b>191'068'390</b>

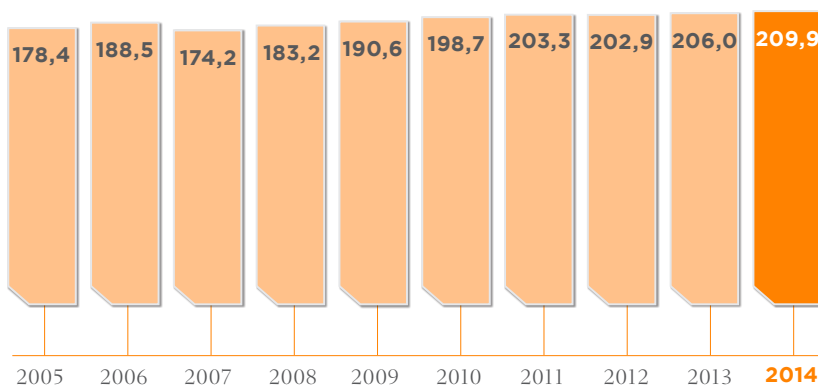
## Tableau des capitaux propres (en CHF)

	Fonds de garantie	Bénéfice à répartir	Réserve libre	Résultat net
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	862'000	204'823'605	42'848'868	
Bénéfice à payer		-204'823'605		
Attribution/Utilisation de la réserve libre				
Bénéfice de l'exercice				209'008'722
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>862'000</b>	<b>-</b>	<b>42'848'868</b>	<b>209'008'722</b>
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	862'000	209'008'722	42'848'868	
Bénéfice à payer		-206'008'722		
Attribution/Utilisation de la réserve libre		-3'000'000	3'000'000	
Bénéfice de l'exercice				211'444'570
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>862'000</b>	<b>-</b>	<b>45'848'868</b>	<b>211'444'570</b>

## Répartition 2014 (en CHF)

Bénéfice 2014	211'444'570
- Attribution/+ Utilisation de la réserve libre	-1'500'000
<b>Total à distribuer</b>	<b>209'944'570</b>
- ADEC (Mouvement hippique)	-3'832'166
<b>Solde à distribuer</b>	<b>206'112'405</b>
<b>5/6° distribués aux Organes de répartition</b>	<b>171'760'337</b>
<b>1/6° affecté au Sport</b>	<b>34'352'067</b>
<b>Détails</b> - Swiss Olympic	
<i>Association suisse de football, Ligues nationales suisses de football et de hockey sur glace</i>	10'305'620
<i>- Parts aux Organes cantonaux romands de répartition au sport</i>	24'046'447

## Distribution (en millions de CHF)



## Base de répartition (en CHF)

### REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Billets instantanés	39'695'036	10'245'764	22'159'564	10'613'518	14'999'555	4'517'870	102'231'307
Jeux de tirages	58'895'648	19'906'298	31'719'247	12'468'092	27'807'385	5'143'110	155'939'781
Paris sportifs	2'012'567	522'809	1'032'313	584'241	1'474'613	108'859	5'735'401
Loterie électronique	34'956'508	6'107'242	16'137'593	8'472'548	21'510'247	3'006'171	90'190'309
PMUR	13'642'064	1'880'398	4'199'916	3'761'548	8'267'234	1'794'007	33'545'167
<b>Total</b>	<b>149'201'824</b>	<b>38'662'511</b>	<b>75'248'634</b>	<b>35'899'947</b>	<b>74'059'035</b>	<b>14'570'015</b>	<b>387'641'965</b>

### POPULATION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
<b>Population</b>	<b>749'373</b>	<b>297'622</b>	<b>327'011</b>	<b>176'402</b>	<b>469'433</b>	<b>71'738</b>	<b>2'091'579</b>

## Répartition par canton (en CHF)

### PARTS AUX ORGANES CANTONAUX DE RÉPARTITION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	30'769'232	12'220'350	13'427'061	7'243'061	19'274'904	2'945'560	85'880'169
RBJ	33'054'929	8'565'489	16'670'964	7'953'457	16'407'415	3'227'915	85'880'169
<b>Total</b>	<b>63'824'161</b>	<b>20'785'839</b>	<b>30'098'026</b>	<b>15'196'517</b>	<b>35'682'319</b>	<b>6'173'475</b>	<b>171'760'337</b>

### PARTS AUX ORGANES CANTONAUX ROMANDS DE RÉPARTITION AU SPORT

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	4'307'692	1'710'849	1'879'789	1'014'028	2'698'487	412'378	12'023'224
RBJ	4'627'690	1'199'168	2'333'935	1'113'484	2'297'038	451'908	12'023'224
<b>Total</b>	<b>8'935'383</b>	<b>2'910'017</b>	<b>4'213'724</b>	<b>2'127'512</b>	<b>4'995'525</b>	<b>864'287</b>	<b>24'046'447</b>



# Annexe aux comptes annuels

(Avec comparatifs 2013/exprimés en CHF)

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société de la Loterie de la Suisse Romande est une association à but non lucratif de droit privé. Elle est régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse. La Loterie Romande a son siège à Lausanne. Son but est d'organiser et exploiter, avec les autorisations prescrites par la loi, des loteries et paris comportant des lots en espèces et en nature et d'en destiner le bénéfice net à des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – profitant aux cantons romands.

## 2. BASES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

### Base de l'établissement des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les comptes de la société donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les normes Swiss GAAP RPC.

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture du mois précédent. Les pertes et gains de change résultant de la liquidation de ces transactions, ainsi que la réévaluation des postes de bilan en monnaies étrangères au cours du jour de clôture sont comptabilisés dans le résultat de la période.

### Transactions avec des parties liées

Aucune transaction ayant un caractère significatif n'a été faite avec les parties liées.

### Liquidités

Ce poste contient les avoirs en caisse et sur les comptes postaux et bancaires pouvant être aisément convertis en espèces. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont évalués au cours du jour de clôture.

### Dépôts à court terme

Les placements financiers portent sur une durée maximum d'une année. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

### Comptes courants dépositaires

Les créances envers nos dépositaires de jeux de loterie représentent, à la valeur nominale, le montant des enjeux encaissés en notre faveur, sous déduction des gains payés et de leurs commissions. Une provision pour pertes sur débiteurs, correspondant à la réalité économique, est calculée chaque année. Le principe en est le suivant :

% de la créance	due au-delà de
15 %	< = 30 jours
50 %	< = 60 jours
100 %	> 60 jours

### Autres créances à court terme

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

### Stocks

Les stocks acquis sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires. Les escomptes sont traités comme des réductions du coût d'acquisition.

### Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance imputables à l'exercice suivant ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement. Les comptes de régularisation d'actifs sont évalués à leur valeur nominale.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation.

### Durées de vie des différents actifs

Immeubles	33 ans
Installations	10 ans
Informatique hardware	4-8 ans
Mobilier et matériel	2-10 ans
Matériel points de vente	5 ans
Matériel audiovisuel	4 ans
Véhicules	4 ans
Software	4-6 ans

Les amortissements prennent naissance dès que l'immobilisation entre en activité.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un examen lorsque l'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être inférieure à sa valeur recouvrable. Cet examen est détaillé dans les notes 9 et 11.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent une participation non consolidée ainsi qu'un prêt à long terme garanti par gage immobilier. Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiques nécessaires. Celles libellées en monnaies étrangères sont évaluées au taux de change en vigueur au jour de clôture. Les comptes bancaires servant de garantie de loyer font également partie de cette rubrique.

### Dettes à court terme

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Les dettes à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois.

### Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26. Au 31 décembre 2014, le bilan provisoire fait apparaître un excédent de couverture qui n'atteint pas le taux de réserve de fluctuation cible défini dans le règlement de la Fondation. Il n'y a également aucune réserve de contribution de la part de l'employeur.

### Provisions

Les engagements probables fondés sur un événement passé et dont le montant, la probabilité de survenance et l'échéance, ne peuvent pas être déterminés avec certitude, mais sont estimables de manière fiable, sont saisis dans les provisions. Il peut s'agir, par exemple, d'engagements liés à des procédures juridiques ou implicites.

### Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges imputables à l'exercice en cours mais qui ne seront payées qu'ultérieurement ainsi que les éventuels produits encaissés d'avance mais concernant l'exercice suivant. Les comptes de régularisation passifs sont évalués à leur valeur nominale.

### Capitaux propres - Fonds de garantie

Ce poste représente le montant au coût historique versé par les 5 cantons romands lors de la création de la Loterie Romande en 1937. Il comprend également le montant versé par le canton du Jura lors de sa création en 1979.

### Réserve libre

La réserve libre représente un fonds que le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des sociétaires peuvent décider d'alimenter ou au contraire d'utiliser. Sont prélevés sur le bénéfice ressortant des comptes annuels, les montants jugés adéquats pour alimenter la réserve libre nécessaire à une bonne gestion à long terme des ressources de la société. L'utilisation de cette réserve libre doit répondre à cet objectif de gestion à long terme. Le Conseil d'administration soumet sa proposition sur l'alimentation ou l'utilisation de cette réserve libre à l'approbation de l'Assemblée générale.

### Revenu brut des jeux

Le revenu brut des jeux (RBJ) représente la différence entre les enjeux des joueurs et les gains payés, ajusté au taux de redistribution théorique défini dans le plan des lots.

### Approbation des comptes

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 mars 2015.

### Événements postérieurs à la date de clôture

La valeur des actifs et passifs est ajustée lorsque des événements subséquents, dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan, altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans les notes de l'annexe aux comptes.

La décision de la Banque nationale suisse (BNS) du 15 janvier 2015 de supprimer le taux plancher, qui a pour conséquence directe l'appréciation du franc par rapport à l'euro, affectera la valeur en francs des postes en devises du bilan au cours de l'exercice 2015.

**3. LIQUIDITÉS**

	2014	2013
Caisses	17'402	22'323
PostFinance	79'109'613	62'364'448
Banques	102'177'709	128'681'619
	<b>181'304'724</b>	<b>191'068'390</b>

**4. DÉPÔTS À COURT TERME**

	2014	2013
Dépôts à court terme	40'278'946	30'278'928
	<b>40'278'946</b>	<b>30'278'928</b>

Ces dépôts sont conclus avec des contreparties financièrement saines, suivant en cela, une procédure interne stricte, validée par le Conseil d'administration. Il n'y a pas de placements en devises étrangères.

Les taux de rémunération sont déterminés sur la base des taux appliqués sur le marché interbancaire (taux libor), allant de 0.1% à 0.16%, augmentés d'une marge.

**5. COMPTES COURANTS « DÉPOSITAIRES »**

	2014	2013
Comptes courants dépositaires	12'797'831	17'374'221
Provision pertes sur débiteurs	-400'000	-400'000
<b>Dépositaires nets</b>	<b>12'397'831</b>	<b>16'974'221</b>

La facturation est hebdomadaire, sauf pour les points de vente exploitant les jeux de paris hippiques (PMU) qui sont facturés trois fois par semaine. Les recouvrements sont exécutés en fin de semaine, à l'exception des grands comptes, qui ont un délai de paiement à 30 jours.

Les encaissements effectués le 30 décembre 2014 expliquent la variation des soldes en comparaison à 2013.

**6. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME**

	2014	2013
Société simple Euro Millions	6'623'443	8'996'539
Organes de répartition et ADEC	9'534'240	9'780'653
Impôt anticipé	329'512	579'013
Autres créances	903'873	1'418'394
	<b>17'391'068</b>	<b>20'774'598</b>

Le compte courant de la Société simple Euro Millions, relatif au jeu Euro Millions, libellé en euros, est valorisé au cours du jour de clôture. Il s'agit principalement de dépôts effectués auprès d'établissements bancaires concernant le jeu Euro Millions.

Les créances des Organes de répartition comprennent principalement les dons attribués directement à diverses associations dont le financement est prélevé sur le bénéfice de l'exercice en cours. Ces montants sont ensuite déduits du bénéfice à répartir lors de l'approbation définitive des comptes. La part ADEC est également une avance sur bénéfice qui est régularisée lors de la répartition du bénéfice.

Le poste « Impôt anticipé » représente le montant de l'impôt anticipé calculé sur les gains soumis et gagnés au cours des tirages (jeux On-line). L'impôt anticipé est ensuite versé à l'Administration Fédérale des Contributions (AFC) le mois qui suit celui où les tirages ont lieu, indépendamment du fait que le joueur ait réclamé son gain ou non.

**7. STOCKS**

	2014	2013
Consommables	1'354'837	908'240
Dépréciation stocks	-50'000	-
Produits finis	1'723'100	1'302'707
	<b>3'027'937</b>	<b>2'210'947</b>

Les stocks se composent de la manière suivante :

1. des consommables, notamment des pièces détachées nécessaires aux réparations et à l'entretien des bornes et terminaux de jeux se trouvant chez nos dépositaires et des rouleaux de papier et bulletins de jeux pour les terminaux;
2. des produits finis, soit des séries de billets imprimées en attente d'être mises en vente (leur valeur se compose du coût du papier et de l'impression).

**Dépréciation stocks**

Les pièces détachées utilisées pour les terminaux « PMU » sont valorisées en tenant compte des dépréciations et corrections de valeur éventuelles.

## 8. ACTIFS DE RÉGULARISATION

	2014	2013
Lots calculés s/enjeux encaissés d'avance (multi-tirages)	1'075'113	1'195'260
Ajustements RBJ	3'171'326	1'565'933
Charges payées d'avance	2'312'182	1'552'753
Intérêts courus et autres produits à encaisser	36'797	15'028
Autres actifs de régularisation	924'512	697'006
	<b>7'519'930</b>	<b>5'025'979</b>

Les actifs de régularisation comprennent notamment les factures payées d'avance au moment de la clôture des comptes et qui concernent l'exercice suivant. Sont aussi contenus dans cette rubrique les ajustements RBJ. Ces ajustements représentent

l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Ce montant se trouve également au Résultat dans la rubrique « Lots ». Le RBJ au compte d'exploitation reflète ainsi le RBJ théorique des jeux.

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Installations et agencement	Mobilier, matériel et véhicules	Informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
Situation au 01.01.2013	12'802'701	8'926'015	12'197'575	53'796'866	1'445'082	89'168'240
Entrées	–	171'911	1'109'622	609'618	12'714'881	14'606'032
Sorties	–	–	-229'487	-356'257	–	-585'744
Reclassements	–	–	–	-17'567	–	-17'567
Situation au 31.12.2013	<b>12'802'701</b>	<b>9'097'927</b>	<b>13'077'710</b>	<b>54'032'660</b>	<b>14'159'963</b>	<b>103'170'960</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Situation au 01.01.2013	-3'787'412	-6'993'758	-8'548'179	-35'522'452	–	-54'851'801
Amortissements	-371'101	-504'431	-1'238'280	-4'861'215	–	-6'975'027
Sorties	–	–	228'645	355'716	–	584'362
Reclassements	–	–	–	17'567	–	17'567
Dépréciation d'actifs	–	–	–	–	–	–
Situation au 31.12.2013	<b>-4'158'513</b>	<b>-7'498'188</b>	<b>-9'557'814</b>	<b>-40'010'384</b>	<b>–</b>	<b>-61'224'899</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2013</b>	<b>8'644'189</b>	<b>1'599'738</b>	<b>3'519'895</b>	<b>14'022'276</b>	<b>14'159'963</b>	<b>41'946'061</b>

**Valeurs brutes**

Situation au 01.01.2014	12'802'701	9'097'927	13'077'710	54'032'660	14'159'963	103'170'960
Entrées	345'000	9'365	369'090	5'043'797	12'080'587	17'847'840
Sorties	–	–	-877'404	-21'939'975	–	-22'817'379
Reclassements	–	27'217	699'479	9'593'358	-10'330'581	-10'527
Situation au 31.12.2014	<b>13'147'701</b>	<b>9'134'509</b>	<b>13'268'875</b>	<b>46'729'840</b>	<b>15'909'969</b>	<b>98'190'894</b>

**Amortissements cumulés**

Situation au 01.01.2014	-4'158'513	-7'498'188	-9'557'814	-40'010'384	–	-61'224'899
Amortissements	-371'101	-377'616	-1'508'025	-5'960'732	–	-8'217'473
Sorties	–	–	877'404	21'939'696	–	22'817'101
Reclassements	–	–	6'487	-1'925	–	4'562
Dépréciation d'actifs	-110'591	-550'507	-314'385	–	-801'791	-1'777'274
Situation au 31.12.2014	<b>-4'640'205</b>	<b>-8'426'311</b>	<b>-10'496'332</b>	<b>-24'033'345</b>	<b>-801'791</b>	<b>-48'397'983</b>

**Valeurs nettes au 31.12.2014**

<b>8'507'497</b>	<b>708'197</b>	<b>2'772'542</b>	<b>22'696'496</b>	<b>15'108'178</b>	<b>49'792'910</b>
------------------	----------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

**Dépréciations 2014**

Certaines rubriques font l'objet d'une analyse des valeurs ainsi que d'une réévaluation de leur durée de vie économique. La principale raison est la rénovation du bâtiment de Provence, permettant à la Loterie Romande de regrouper ses deux sites administratifs actuels, que sont Provence et Marterey.

La valeur globale des dépréciations des immobilisations corporelles se monte à CHF 1'777'274.

**Immeubles et cédules hypothécaires**

		2014	2013
Le total des constructions s'élève au bilan à		8'507'497	8'644'189
Les cédules hypothécaires sur ces biens immobiliers se présentent comme suit :			
Cédules hypothécaires émises en 1 <sup>er</sup> rang	Provence 14-20 rez	2'500'000	2'500'000
Cédules hypothécaires émises en 2 <sup>e</sup> rang	Provence 14-20 rez	500'000	500'000
<b>Total des cédules libres de tout gage</b>		<b>3'000'000</b>	<b>3'000'000</b>

**Valeurs d'assurance incendie (polices en vigueur)**

		2014	2013
Immeubles		25'332'870	25'332'870
Installations et équipements		61'776'134	61'776'134

La valeur des contrats d'assurance incendie des installations et équipements, mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012, n'a pas été réévaluée depuis. Les biens sont assurés quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

**10. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

		2014	2013
Prêt à long terme 10 ans		23'000'000	23'000'000
Participation SLE Euro Millions, capital de 0.9% (EUR 3'401.70)		4'090	4'176
Garanties de loyer et titres		82'114	82'062
		<b>23'086'204</b>	<b>23'086'238</b>

Le prêt à long terme, conclu en 2011 pour une durée de 10 ans, est garanti par gage immobilier et porte intérêt selon les termes du contrat.

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

		Logiciels
<b>Valeurs brutes</b>	Situation au 01.01.2013	69'481'406
	Entrées	3'538'894
	Sorties	-4'547'653
	Reclassements	17'567
	Situation au 31.12.2013	<b>68'490'214</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	Situation au 01.01.2013	-48'407'132
	Amortissements	-6'273'133
	Sorties	4'547'653
	Reclassements	-17'567
	Dépréciation d'actifs	-
	Situation au 31.12.2013	<b>-50'150'179</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2013</b>		<b>18'340'035</b>

<b>Valeurs brutes</b>	Situation au 01.01.2014	68'490'214
	Entrées	6'144'727
	Sorties	-2'065'488
	Reclassements	10'527
	Situation au 31.12.2014	<b>72'579'980</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	Situation au 01.01.2014	-50'150'179
	Amortissements	-5'381'571
	Sorties	2'065'488
	Reclassements	-4'562
	Dépréciation d'actifs	-1'178'113
	Situation au 31.12.2014	<b>-54'648'936</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2014</b>		<b>17'931'044</b>

**Dépréciations 2014**

Certaines rubriques ont fait l'objet d'une analyse des valeurs ainsi que d'une réévaluation de leur durée de vie économique. Les durées de vie concernant les systèmes de jeux de la plateforme Internet ont ainsi été revues et réduites.

La valeur globale des dépréciations des immobilisations incorporelles se monte à CHF 1'178'113.

**12. GAINS ET LOTS À PAYER**

	2014	2013
Gains et lots à payer	15'066'135	18'340'438
	<b>15'066'135</b>	<b>18'340'438</b>

Les gains et lots à payer représentent les gains qui peuvent encore être réclamés par les gagnants dans les 6 mois qui suivent la date du tirage, ainsi que la cagnotte « Réserve jackpot ».

**13. PORTEFEUILLE JOUEURS**

	2014	2013
Portefeuille joueurs (internet)	2'858'947	2'330'764
	<b>2'858'947</b>	<b>2'330'764</b>

Le « Portefeuille joueurs » représente le solde des comptes joueurs « Internet ». Ces comptes sont alimentés par les joueurs eux-mêmes qui les utilisent ensuite pour participer aux différents jeux proposés sur le site Internet de la Loterie Romande. Une

fois leur compte crédité, les joueurs peuvent accéder aux offres de la Loterie. Les gains jusqu'à CHF 1'000.– sont directement crédités sur leur « portefeuille joueur », tandis que les gains supérieurs à CHF 1'000.– sont versés sur leur compte bancaire.

**14. DETTES FOURNISSEURS**

	2014	2013
Dettes fournisseurs	5'850'878	6'250'628
	<b>5'850'878</b>	<b>6'250'628</b>

**15. BÉNÉFICE À PAYER**

	2014	2013
Bénéfice à payer	42'713'545	40'564'154
	<b>42'713'545</b>	<b>40'564'154</b>

Le bénéfice est payé par quatre versements trimestriels dès la validation finale des comptes par l'Assemblée générale des sociétaires. Les paiements débutent à partir du 2<sup>e</sup> semestre qui

suit la fin de l'exercice comptable. A la date de clôture, le dernier quart du bénéfice de l'exercice 2013 reste à payer et sera versé en mars 2015.

**16. AUTRES PASSIFS**

	2014	2013
Impôt anticipé dû	2'388'692	2'315'364
TVA à payer	1'014'706	454'586
Comptes courants sociétés partenaires	2'476'439	2'293'343
Autres dettes	223'504	292'530
	<b>6'103'341</b>	<b>5'355'823</b>

Le poste « Impôt anticipé dû » contient l'impôt anticipé à payer pour les gains du mois de décembre. Les soldes ouverts envers les sociétés partenaires concernent les prestations relatives à l'exploitation commune de divers jeux.



**17. PROVISIONS À COURT TERME**

	Provisions juridiques	Autres provisions	Total
<b>Situation au 01.01.2013</b>	<b>2'000'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>3'000'000</b>
Constitution	–	–	–
Utilisation	–	-74'972	-74'972
Dissolution	–	–	–
<b>Situation au 31.12.2013</b>	<b>2'000'000</b>	<b>925'028</b>	<b>2'925'028</b>
Constitution	–	–	–
Utilisation	–	-53'144	-53'144
Dissolution	–	–	–
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>2'000'000</b>	<b>871'884</b>	<b>2'871'884</b>

S'agissant d'une procédure civile dans le cadre d'une requête de conciliation, le résultat de la procédure juridique ne peut être estimé compte tenu du degré d'incertitude.

**18. PASSIFS DE RÉGULARISATION**

	2014	2013
Enjeux encaissés d'avance	2'055'917	2'290'679
Autres passifs de régularisation	3'750'912	1'926'456
Provision pour factures à recevoir	2'329'787	3'438'648
Ajustements RBJ	10'973'807	13'563'188
	<b>19'110'423</b>	<b>21'218'971</b>

L'ajustement RBJ représente l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Le RBJ au compte de Résultat reflète ainsi le RBJ théorique. Cet écart, au passif, signifie que les lots effectivement payés par rapport aux ventes de la période, sont inférieurs au taux de redistribution théorique.

Cet effet provient principalement des nouveaux lancements de billets de fin d'année, ainsi que du décalage entre la vente d'un billet et le paiement des gains y relatif. L'exemple le plus parlant est le billet Le Million, dont la majorité des ventes a lieu en fin d'année N, alors que les gros gains ne peuvent être encaissés qu'au début de l'année N+1.

**19. ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**

Excédent de couverture IPP LoRo 2014	Avantage économique 2014	Avantage économique 2013	Variation de l'année	Charges de personnel 2014	Charges de personnel 2013
–	–	–	–	2'078'184	2'162'575

**20. REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)**

	2014	2013
Revenu brut des jeux	387'641'965	377'735'251
	<b>387'641'965</b>	<b>377'735'251</b>

Le revenu brut des jeux représente les enjeux des joueurs sous déduction des gains payés, ajustés aux gains théoriques, afin de refléter le RBJ théorique selon le plan des lots publié dans la Feuille des avis officiels (FAO).

En raison de la période de facturation hebdomadaire de la Loterie Romande, l'exercice 2014 enregistre les ventes du 29 décembre 2013 au 27 décembre 2014 (2013 : du 30 décembre 2012 au 28 décembre 2013).

**21. COMMISSIONS**

	2014	2013
Commissions	71'874'502	69'596'211
	<b>71'874'502</b>	<b>69'596'211</b>

Les commissions représentent les commissions payées à nos 2'650 dépositaires sur la vente des produits de loterie.

**22. COÛTS D'EXPLOITATION**

	2014	2013
Frais des vendeurs	666'000	647'012
Fabrication des jeux	5'047'702	5'005'583
Exploitation des jeux	14'493'180	14'975'991
Informatique	18'653'355	19'204'587
Frais de personnel	27'392'353	27'136'993
Frais généraux d'administration	7'053'482	7'218'255
Marketing, publicité et communication	15'235'390	15'230'183
Vente et animations	2'695'550	2'854'779
Amortissements	16'554'431	13'248'159
	<b>107'791'442</b>	<b>105'521'542</b>
<b>Ratio des frais d'exploitation/RBJ</b>	<b>27.8%</b>	<b>27.9%</b>

Les charges d'exploitation sont toutes les charges nécessaires à l'exploitation des jeux et à l'activité de la Loterie Romande.

**23. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

	2014	2013
Charges financières	-173'522	-173'972
Produits financiers	439'087	572'730
	<b>265'565</b>	<b>398'758</b>

Les charges et produits financiers incluent les intérêts sur les comptes bancaires et postaux, les intérêts sur le prêt à long terme ainsi que ceux sur les placements à terme. Figurent également sous cette rubrique, les gains et pertes de change sur les comptes libellés en monnaies étrangères.

**24. CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION ET EXCEPTIONNELS**

	2014	2013
Charges hors exploitation et exceptionnelles	-103'988	-95'608
Produits hors exploitation et exceptionnels	263'432	2'568'915
	<b>159'445</b>	<b>2'473'308</b>

Lors de certains exercices, il se peut que des produits et/ou charges ne soient pas directement liés à l'activité d'exploitation des jeux de loterie. Il peut s'agir notamment de frais uniques, qui ne se reproduisent pas de façon récurrente. Nous avons,

par exemple en 2013, la dissolution de provisions liées à des jeux qui ont cessé d'être exploités durant l'année. Aucun élément significatif n'est à relever lors de cet exercice.

**25. OPÉRATIONS HORS BILAN**

	2014	2013
Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers	100'000	100'000
Dettes de leasing inférieures à 1 an	591'705	781'706
Dettes de leasing entre 1 et 4 ans	721'646	614'725
<b>Montant global des dettes de leasing</b>	<b>1'313'352</b>	<b>1'396'431</b>

Les cautionnements représentent un acte de nantissement auprès d'un établissement bancaire servant à couvrir le risque de change sur les achats de devises à terme pour le paiement de nos fournisseurs européens.

Les dettes de leasing sont celles relatives au parc de véhicules de la société.



Deloitte SA  
 Av. De Montchoisi 15  
 Case Postale 460  
 CH – 1001 Lausanne  
 Tel: +41 (0) 58 279 92 00  
 Fax: +41 (0) 58 279 93 00  
 www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale des sociétaires de  
**Société de la Loterie de la Suisse Romande**, Lausanne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société de la Loterie de la Suisse Romande, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux conventions intercantionales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Audit.Fiscalité.Conseil.Corporate Finance.**

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux conventions intercantionales et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Deloitte SA**

Annik Jaton Hüni  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jürg Gehring  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 26 mars 2015

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau des fonds propres et annexe)



**Société de la Loterie  
de la Suisse Romande**

13, rue Marterey  
Case postale 6744 • CH-1002 Lausanne  
Tél. + 41 21 348 13 13 • Fax + 41 21 348 13 14  
info@loro.ch • www.loro.ch

